

Les Cahiers de droit

Hommage à Jean-Charles Bonenfant



Volume 18, numéro 4, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042186ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042186ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1977). Hommage à Jean-Charles Bonenfant. *Les Cahiers de droit*, 18(4), 614–615. <https://doi.org/10.7202/042186ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

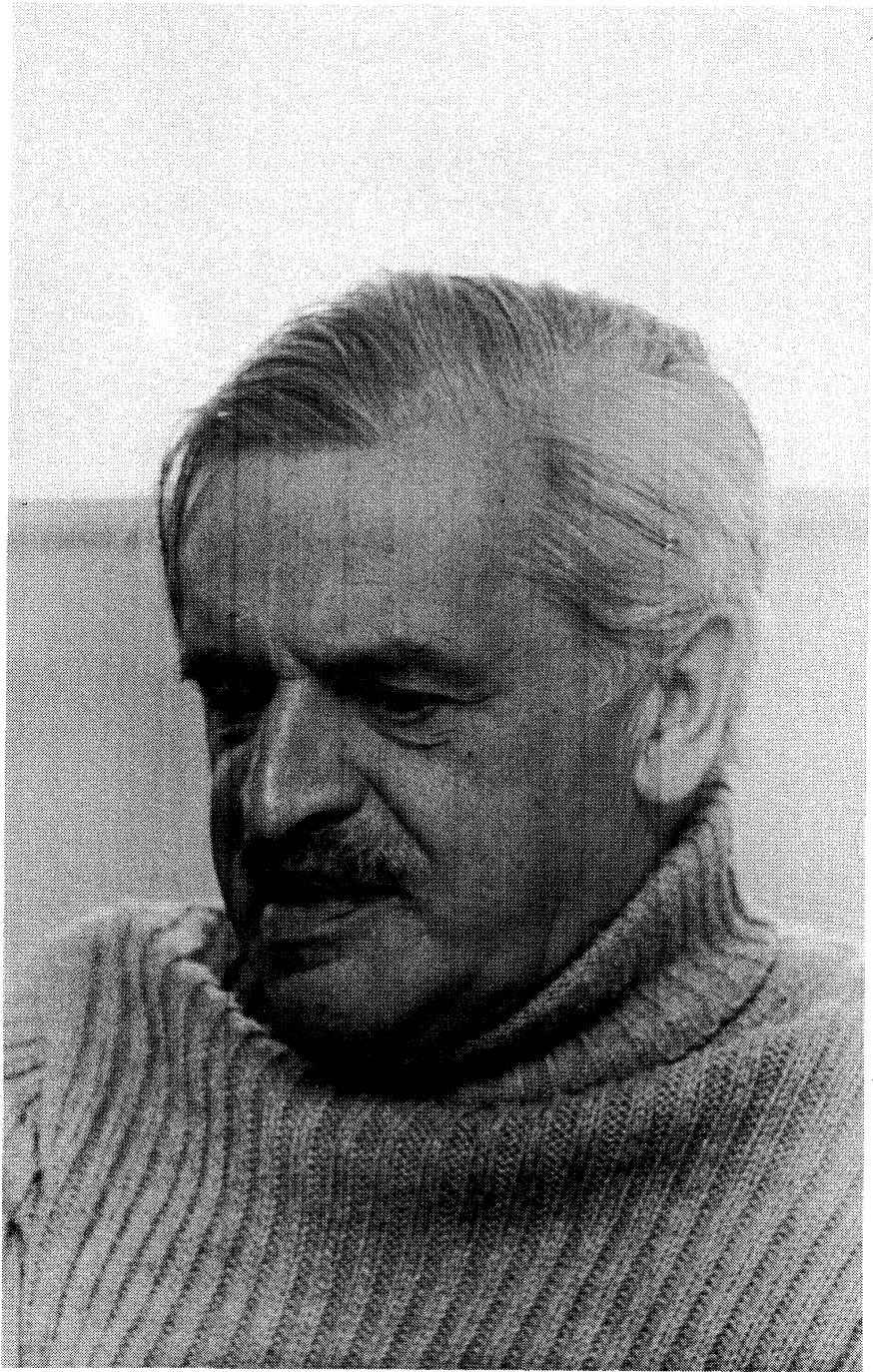
<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Jean-Charles Bonenfant est décédé le 5 octobre 1977. Il était professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval.

Pendant cinq ans, de 1970 à 1974, le professeur Bonenfant fut directeur des Cahiers de Droit. Dix-huit livraisons de la revue ont paru durant cette période, soit près de 4,000 pages de doctrine juridique bien éditées, portant sur tous les aspects du droit.

M. Bonenfant augmenta la dimension évidente de cette contribution scientifique d'une renommée personnelle pleinement méritée par des qualités intellectuelles et humaines exceptionnelles. Il est et restera longtemps le plus illustre des collaborateurs des Cahiers de Droit.

Il faut souhaiter que les Cahiers de Droit sauront professer la science juridique d'une façon digne de Jean-Charles Bonenfant. Celui-ci fut le professeur par excellence : celui qui s'adonne sans réserve ni velléité à cette épreuve épuisante du don de ses connaissances. La revue savante et tout particulièrement Les Cahiers de Droit furent pour lui des moyens privilégiés d'offrir aux autres un inépuisable savoir.

Photo fournie gracieusement par R.N.D.